



Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté la résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPVL-2026-35 visant à permettre la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée de 5 logements au 1269, rue Front (lot 2 629 758)	20 mai 2026 21 août 2026

2. Une copie de ce projet particulier peut être consultée sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à greffe.vl@longueuil.quebec.
Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 28 août 2026.

Marilyne Tremblay
Assistante-greffière